

Conseil de Quartier le compte-rendu

Marendiers

Réunion du lundi 19 septembre 2016 – Groupe Scolaire Les Marendiers



Corinne VINCENT,
coprésidente habitante



Amandine GAILLARD,
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

- **Présence et échanges avec la police municipale : retour sur la période estivale et la reconduction de l'autorisation des barbecues dans un espace dédié au parc du Fort**

La Police Municipale indique ne pas avoir enregistré de plaintes concernant l'activité barbecue au Fort cet été. Le conseil de quartier fait remarquer qu'il y a quand même eu quelques barbecues dits sauvages, c'est-à-dire en dehors des emplacements réservés malgré les moyens de sécurité importants déployés. Un conseiller signale que les panneaux rappelant la réglementation ont été détériorés et indique qu'il faudrait revoir leur positionnement. Cette question sera étudiée l'année prochaine.

- **Retour sur le questionnaire adressé à tous les habitants du quartier**

Un point rencontre a été organisé le 27 mai dernier devant le groupe scolaire des Marendiers. L'objectif était d'échanger avec les habitants sur les missions et les activités du conseil de quartier sur la base d'un questionnaire sur le cadre de vie, le rôle du conseil de quartier, les transports en commun, etc. Quelques personnes y avaient répondu. Pour récolter encore plus de réponses, il a été décidé d'adresser ce questionnaire à tous les habitants du quartier.

37 personnes ont retourné le questionnaire. Globalement il apparaît que le conseil de quartier et ses différents groupes de travail sont bien connus des habitants; la moitié des personnes a participé au moins une fois à une réunion du conseil. En revanche, peu de personnes interrogées souhaitent aujourd'hui rejoindre le conseil mais plusieurs sont partantes pour participer à des animations. Il est jugé important que le conseil de quartier puisse s'emparer et continuer à travailler sur des sujets relatifs aux nuisances sonores et en particulier aériennes, à la sécurité routière, à la propreté urbaine, aux modes de déplacements doux, à la taille des haies pour sécuriser les cheminements piétons, à l'entretien des pieds d'arbres, etc. La desserte en transports en commun et la collecte des ordures ménagères sont jugées satisfaisantes. À l'inverse, il est regretté l'absence de commerces de proximité dans le quartier. Globalement les habitants ont une image très positive du quartier et indiquent qu'il fait bon vivre aux Marendiers.

- **Point sécurité routière sur les rues Courbet/Feuillet : doléances des riverains**

Un conseiller évoque une plainte pour des faits de jets de pierre et de vitres cassées en juin. Il est rappelé que ce type d'incident est en nette régression ; le travail de sensibilisation des collégiens et le passage aléatoire de la police municipale expliquent en partie la réduction des incivilités. Un habitant indique avoir l'impression que les véhicules entrent à vitesse élevée dans le lotissement ; le conseil de quartier est dubitatif compte tenu des améliorations apportées suite aux aménagements successifs réalisés par la Métropole à la demande de la Ville.

- **Retour sur le bilan de la dernière édition de l'action «droits et responsabilités» au collège Boris Vian et proposition de reconduction du dispositif en 2017**

Le bilan de cette action menée par le service prévention de la délinquance en lien avec la démocratie locale est très positif. Les conseillers de quartiers présents

aux séances soulignent la diversité et la qualité des échanges avec les collégiens. L'intervention de l'association LE MAS est pertinente et apporte un contenu juridique aux échanges. Le partenariat Ville / Collège / Conseil de Quartier / Association Le Mas est efficace du fait de la bonne connexion entre tous. La réussite de l'action dépend aussi du niveau d'implication des enseignants. La poursuite de la démarche est vivement souhaitée.

- **Point sur les nuisances sonores : A43, rocade est, nuisances aériennes : position de la Ville et proposition d'abaissement de la vitesse sur une portion de l'A43 et actualités du dossier : présence de Sophie Vergnon, adjointe au développement durable et à l'environnement**

La coprésidente élue fait un point sur les actions engagées suite au projet de déclassement de l'A6-A7. Une association pour défendre l'équilibre des territoires mais aussi les intérêts des villes de l'est lyonnais a été créée. Baptisée Grand Est Métropole, présidée par le Maire de Saint-Priest, elle regroupe de nombreux élus métropolitains mais également des élus d'autres Établissements de Coopération Intercommunale de l'est lyonnais. Une proposition d'abaissement de la vitesse sur une portion de l'A43 a été faite. Une pétition a été mise en ligne sur www.grandest-metropole.fr.

Sophie Vergnon rappelle que, concernant l'aéroport de Lyon Bron, la charte de l'environnement sonore va enfin pouvoir être signée puisque la Métropole vient de délibérer. Les prochains mois seront consacrés à la mise en œuvre des actions qu'elle contient. Les chiffres concernant les mouvements d'avion montrent une diminution de l'activité depuis un an avec un tassement plus important pour l'aviation d'affaires et une légère hausse de l'aviation de loisirs. Le conseil de quartier, la municipalité et les associations de défense contre les nuisances aériennes demeurent et resteront mobilisées pour faire respecter cette charte, avec une forte détermination pour arriver à faire diminuer le nombre de vols de nuit.

► Demande de taille des haies le long du groupe scolaire les Marendiers et secteur rue des érables/allée des Chênes

Une visite sur place des conseillers de quartier et du service espaces verts de la ville sera programmée rapidement pour arrêter la liste des travaux à réaliser.

► Point d'information sur les moustiques tigres et l'action de l'Entente Interdépartementale de Démoustication

Les conseillers de quartier ont l'impression que l'été 2016 a été propice à l'invasion de moustiques. Les consignes de ne pas entreposer de l'eau stagnante à l'air libre sont régulièrement rappelées par le magazine COULEURS et par les conseillers de quartier. L'Entente Interdépartementale de Démoustication peut également être sollicitée pour faire de la sensibilisation auprès des habitants. Une conseillère de quartier fait part de ses recherches sur internet pour lutter contre la présence et la prolifération des moustiques sans menacer la biodiversité. Cette question sera étudiée par les services de la Ville.

► Ambroisie : retour sur les signalements des conseillers et fonctionnement de la permanence

Le conseil de quartier souligne l'efficacité du dispositif de lutte mis en place par la Ville et porté par le service des espaces publics. La réactivité de l'opératrice recensant les demandes et celle du technicien se rendant sur le terrain pour faire le diagnostic et engager une action curative sont appréciées.

► Point tableau de bord

Des signalements sont remontés de la part de riverains des rues Gustave Courbet et Gustave Flaubert sur des dysfonctionnements dans la distribution du courrier avec des confusions d'adresses. La Poste a déjà été alertée et des sensibilisations des agents distributeurs ont été faites.

Un conseiller de quartier évoque un usage détourné de l'aire de jeux des 3-6 ans au parc du Fort côté nouvelle entrée. Le comportement de certains adultes qui laissent leurs enfants sans surveillance interpelle certains conseillers de quartier. D'autres points sont évoqués comme une loquette dégradée pour laquelle le

concessionnaire n'a pas encore été identifié, un soulèvement d'enrobé rue Jean de la Bruyère, des débordements de végétation sur une parcelle de la Métropole à l'entrée ouest du chemin de Saint-Martin.

► Informations Mairie :

• **Renouvellement des conseils de quartier : point sur la démarche des groupes de travail inter quartiers, rappel de la procédure de renouvellement et présentation des événements et de la campagne de communication :** Le renouvellement des conseils de quartier qui intervient tous les 3 ans aura lieu du 3 au 28 novembre. Pour mener à bien cette étape importante dans la vie des conseils de quartier, les 213 conseillers actuels ont été interrogés sur leurs souhaits en termes de formations, de thématiques à développer, de projets à porter. Leurs réponses donneront des priorités fortes pour les travaux des prochains conseils. Aussi, plusieurs groupes de travail se sont réunis en juin pour travailler sur les nouveaux guide et charte de la démocratie locale, ainsi que sur les événements qui pourraient être mis en place pour accompagner ce renouvellement. Les conseillers de quartier ont été assidus et de nombreuses propositions ont été formulées. Prochainement, la campagne de communication pour le renouvellement des conseils de quartier sera lancée. **La soirée de renouvellement pour les Marendiers aura lieu le lundi 7 novembre à 18h30 au groupe scolaire.** Tous les habitants qui souhaitent s'informer sur les conseils de quartier et les rejoindre sont invités à y participer.

• **Rencontre conseillers de quartier et habitants le samedi 24 septembre :** Plusieurs conseillers de quartier se sont portés volontaires pour animer un nouveau point rencontre avec les habitants. Pour agrémenter cette matinée, un magicien était présent pour réaliser quelques tours.

• **Point d'actualité sur la collecte des ordures ménagères :** Actuellement, toute la ville de Saint-Priest est collectée en fréquence 6 (5 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du tri) avec paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en fonction de cette fréquence. La Métropole envisage de réorganiser sur l'ensemble de son territoire les fréquences de collecte pour adapter l'offre de service

au plus près des besoins d'enlèvement des déchets. Les orientations retenues sont de passer la collecte en fréquence 3 (2 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du bac de tri) dans les zones pavillonnaires, et de rester en fréquence 6 dans les zones d'habitat collectif. Pour les zones nouvellement collectées en fréquence 3 la TEOM diminuera. Cette amélioration de la performance de la collecte permettra de dégager du temps pour collecter de nouveaux secteurs urbanisés et des marges de manœuvre financières pour réaliser de nouveaux investissements en équipements de collecte. La mise en œuvre du nouveau dispositif de collecte est prévue pour début 2017.

• **Rencontre inter quartiers :** Dans le cadre du renouvellement des conseils de quartier, l'événement «Le Grand 8 Rencontres-Nous» était organisé le samedi 8 octobre à partir de 9h. Une délégation d'élus et de conseillers de quartier a parcouru la ville à vélo, et est allée à la rencontre des habitants le temps de 8 points contact de 20 minutes chacun. L'objectif était de sensibiliser la population à l'engagement citoyen porté par les conseils de quartier et d'échanger sur les projets et activités réalisés ou réalisables au sein des conseils.

• **Fête du 8 décembre :** Une animation sera de nouveau proposée cette année à l'occasion de la fête des lumières. Elle sera organisée en partenariat avec le conseil de quartier Ménival/Cordière, en lien avec les commerçants du secteur de Ménival et le centre social Louis Braille. Plusieurs conseillers de quartier s'inscrivent pour préparer cette animation. Tous les habitants qui souhaitent participer à l'organisation sont les bienvenus.

VILLE DE SAINT-PRIEST ►

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democriatielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier « Marendiers » c'est...

17 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

BIED M.-O., BLANCHEMANCHE C., COCHET P., **D'AGOSTINI M.-H.**,
DERKAOUI M., DURAND P., GHARBI S., **GUILLAUD M.**, LE NIR M.,
PONTIER J.-L., PREVOST B., RAMLA L., TOFFANIN H., VERISSEL A.,
VINCENT C., VITO M., ZAMBARDI S.

